

1<sup>er</sup> novembre 2011

11.430

**Question François Cuche****Une école pour les enfants des cadres des entreprises de la promotion économique?**

Il nous avait été dit en son temps, que la promotion économique avait besoin d'une école privée, anglophone, pour les enfants des cadres des entreprises que la promotion économique a fait venir dans le canton. Qu'en fait ce type d'école était un atout pour l'attractivité de Neuchâtel.

Il semblerait que cette école ne possède pas l'accréditation pour l'enseignement du niveau secondaire, contrairement semble-t-il à ce qui aurait été négocié avec l'Etat en son temps!

Nous avons entendu dire que cette école était très peu fréquentée, il n'y resterait que quelques élèves, est-ce exact? Il nous serait agréable de savoir combien d'élèves, enfants de cadres d'entreprises installées dans le canton par la promotion économique, bénéficient de cette prestation et fréquentent cette école?

L'Etat est-il un partenaire financier de cette école? Si oui, quel est le montant de la contribution de l'Etat à cet établissement scolaire privé, et le cas échéant, l'accord entre l'Etat et cette école est-il pleinement respecté?

Nous remercions le Conseil d'Etat pour les précisions qu'il nous apportera sur cette question.

Cosignataires: C. Fischer, L. Perrin, M. Giovannini, S. Latrèche, B. Goumaz, A. Houlmann, B. Nussbaumer.